



# Info SPTSSS - Mars 2024

## MOT DU PRÉSIDENT

Tout d'abord je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez portée pour ce mandat de présidence. C'est un honneur pour moi de pouvoir vous représenter et je vous assure que je le ferai toujours avec diligence et professionnalisme. Je souhaite également féliciter l'ensemble de l'équipe du SPTSSS élue suivant la dernière assemblée générale annuelle. J'en profite pour rappeler qu'il y a toujours des places vacantes dans notre organisation si l'implication syndicale vous intéresse! Nous avons une équipe d'expérience, dynamique, diversifiée tant au niveau de leur secteur de pratique que de leur titre d'emploi.

Depuis quelques années, nous avons pris l'habitude de faire une tournée printanière avec le Foodtruck de la fondation Jean Lafrance. Le succès année après année de cette tournée nous oblige maintenant à poursuivre et à en faire une tradition! Les dates et les milieux visités vous seront communiqués très bientôt, restent à l'affût !

Finalement, je ne peux passer sous silence les délais de signature de la convention collective, qui malheureusement sont hors de notre contrôle. Nous sommes toujours en attente des textes de la part du CPNSSS. Voyez les explications plus bas dans cette infolettre.

Je vous souhaite un excellent printemps!

-Ian Bernier Boily



## RÉDACTION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Comme mentionné en assemblée générale, la première étape suivant l'adoption de l'entente de principe est la rédaction des textes par l'employeur (CPNSSS) qui en est toujours à cette étape. Le comité de négociation a fait plusieurs interventions et met de la pression sur l'employeur pour les obtenir rapidement. Lorsque les textes seront soumis au comité de négociation, ce dernier travaillera activement à leurs finalisations. Si des modifications ou corrections sont à faire, les textes seront retournés à l'employeur pour la finalisation. La dernière étape sera la signature de la convention collective.

Pour la mise en application de la convention collective, cette dernière est effective dès la convention et comme mentionné à l'article 39.01 de la convention collective, les ajustements aux échelles salariales se font dans les 45 jours suivant la signature de la convention collective, comme spécifiée à l'article 39.06 et la rétroaction salariale doit être versée dans les 90 jours suivant la signature de la convention collective conformément à l'article 39.07.

Puisque plusieurs étapes appartiennent à l'employeur, il est impossible de confirmer un échéancier, mais le souhait du comité de négociation est que le tout procède le plus rapidement possible.

## IMPORTANT : VALIDATION DE LA LISTE D'ANCIENNETÉ

L'employeur rendra bientôt disponible la liste d'ancienneté annuelle. Vous aurez 60 jours pour l'aviser s'il y a une erreur dans le calcul de votre ancienneté, et ce, à partir du moment où l'employeur rendra disponible la liste, soit environ 14 jours après la dernière paie de l'année financière se terminant le 31 mars. Nous vous invitons à surveiller la zone CIUSSS dans la page « Liste d'ancienneté » et la note de service de l'employeur où le formulaire pour demander une correction sera disponible.

Après 60 jours d'affichage, il ne sera plus possible d'apporter des modifications et cette liste deviendra officielle. Prière de contacter vos collègues absents du travail et de diffuser largement l'information. En plus de l'employeur, n'oubliez pas d'aviser votre syndicat des correctifs demandés!

## CHÈQUES

Le deuxième chèque a été envoyé dans la semaine du 26 février, vous devriez donc le recevoir prochainement si ce n'est déjà fait. Vous avez été plusieurs à nous faire des demandes de corrections qui ont toutes été traitées, donc vous devriez recevoir un chèque de correction dans les prochaines semaines. N'hésitez pas à nous interpeller par courriel au [cheques@sptsss.com](mailto:cheques@sptsss.com) en mentionnant votre numéro de matricule si vous avez des questions ou demandes de correction, nous poursuivons le traitement de ces demandes au cours des prochaines semaines.

# VOTRE EXÉCUTIF

## PRÉSIDENTENCE

Ian Bernier-Boily

## TRÉSORERIE

Nathalie Caron

## SECRÉTARIAT GÉNÉRALE

Catherine Lortie

## VP SANTÉ & SÉCURITÉ

Christian Lecompte

## VP RELATIONS DE TRAVAIL

Marie-Michèle Doiron

## VP LITIGES

Véronique Thibeault

Le seul poste en élection pour l'exécutif fût la trésorerie. Les élections de l'exécutif ont eu lieu du 26 février au 1er mars 2024 et madame Nathalie Caron a été élue. Aucune élection n'a été nécessaire pour le conseil exécutif, ne recevant pas plus d'une candidature par poste. Il reste d'ailleurs des postes de responsables de secteur vacants, soit 6 jours pour CSSS Québec-Nord, 2 jours pour le CSSS Portneuf, 3 jours pour l'IUSMQ, 3 jours pour Vieille-Capitale, 2.5 jours pour IRDPQ et 1 jour pour CRDQ.

Merci de signifier votre intérêt au [info@sptsss.com](mailto:info@sptsss.com) d'ici au 7 avril si vous souhaitez occuper l'un de ces postes par intérim. Si ces postes demeurent vacants au-delà de cette date, les représentants syndicaux actuellement assignés à ces secteurs resteront présents pour répondre à vos besoins.

# VOS REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

Secteur	Responsable-s	Adresse courriel	Numéro de téléphone
Agence	Valérie Doiron-Aylwin	agence@sptsss.com	418-666-7000 #10306
CHU-IUCPQ	Sonia Racine Isabelle Côté	chu@sptsss.com	418-666-7000 #10235
CJQ	Martin Gaudreault André-Philippe Tremblay Jonathan Laliberté	cjq@sptsss.com	418-781-2263 #31626
CRDI	Nathalie Lapointe	crdi@sptsss.com	418-683-2511 #18315
CRDQ	Martin Bélanger	crdq@sptsss.com	418-663-5008 #24953
Charlevoix	Martin Bélanger Joannie Simard	charlevoix@sptsss.com	418-435-9628
Portneuf	André-Philippe Tremblay	portneuf@sptsss.com	418-268-3571 #15617
Québec Nord	Yannick Vézina	csssqn@sptsss.com	418-842-9191 #11453
Vieille Capitale	Éliane Auclair Valérie Cataford-Beaudoin Amélia Somma	csssvc@sptsss.com	418-529-4777 #19419
IRDPQ	Cynthia Bergeron	irdpq@sptsss.com	418-529-9141 #46199
IUSMQ	Xavier Isabelle Anissa Hudon	iusmq@sptsss.com	418-663-5000 #26384
Jeffery Hale Saint Brigid's	Julie Boissonneault	Julie.boissonneault.ciusssc @ssss.gouv.qc.ca	418-684-5333 #11846